



du 1er juillet au 1er septembre 2024

Après le succès de la troisième édition qui a rassemblé plus de 135 000 participants pendant 79 jours, dont 34 000 ont profité des espaces aquatiques, 7 200 ont assisté aux concerts en partenariat avec l'Autre Canal et 6 000 ont participé aux animations sportives, de loisirs et culturelles, La Plage des Deux Rives revient en mettant l'accent sur le développement d'une offre diversifiée incluant culture, nature, sports et loisirs, le tout dans la dynamique locale autour des Jeux Olympiques.

Ouverte gratuitement à tous, la base de loisirs sera accessible sur les **deux rives de la Meurthe à Nancy, Tomblaine et Saint Max**. Elle proposera une zone de baignade adaptée à tous les âges, ainsi que des espaces dédiés aux activités sportives, culturelles et de détente.

1 - L'aménagement du site :

"La Plage des 2 Rives" prendra place sur des sites complémentaires d'une surface globale de 40.000 m² s'organisant de la manière suivante :

- **« La prairie" de la Méchelle » sur la rive gauche**, située sur la commune de Nancy, offrira un espace aménagé de 8 000 m² dédié à la détente. Cet espace comprendra une plage de 3 200 m² équipée de voiles d'ombrage, de corolles, de transats et de mobiliers salon agrémentés de coussins.

De plus, il comprendra une zone de pique-nique et de restauration, ainsi que des terrains de pétanque. Dans le cadre de la labellisation "Terre de Jeux" obtenue par le Grand Nancy, un village olympique sera mis en place pour permettre l'initiation à différents sports, notamment la pratique continue du basket 3x3 et/ou 5x5.

Par ailleurs, au cœur de ce secteur, le Pôle nautique proposera aussi des animations pour tous sur l'eau.

- **« Le complexe aquatique et l'Ecozone » sur la rive droite**, situé sur la commune de Tomblaine, occuperont une surface de 24 000 m² intégrant une offre diversifiée de baignade et d'animations.

Une plage sera aménagée pour permettre aux visiteurs de profiter du soleil ou de s'adonner aux jeux dans le sable, notamment pour les plus jeunes.

Des services de restauration et une zone de pique-nique seront également disponibles. À proximité de l'Ecozone, une micro-forêt plantée en mars dernier offrira la possibilité d'initier une sensibilisation à différentes essences d'arbres, créant ainsi un lien avec la nature.

- **Le projet inclura également une "boucle des mobilités douces" de 3,7 km reliant les communes de Nancy, Tomblaine et Saint-Max**, avec des animations à proximité du château de Saint-Max. Enfin deux guinguettes offriront leurs services de restauration de part et d'autre de Nancy et Tomblaine.

2 - L'offre de loisirs et les animations :

la "Plage des 2 Rives" proposera une offre aquatique de qualité déclinée en deux bassins de natation et un splashpad pour une surface globale de l'ordre de 800 m², ainsi que différents aménagements environnants nécessaires au fonctionnement du site (douches, pédiluves, systèmes de traitement d'eau...).

Parallèlement à cette offre aquatique, la base de loisirs fera place à différentes activités et animations, sur la thématique des Jeux Olympiques Paris 2024, avec un large panel d'activités à découvrir sous une forme ludique.

Les Jeux du Grand Nancy, rassemblant 20 enfants de chacune des 20 communes du Grand Nancy, ouvriront le bal le samedi 29 juin 2024.

Sans oublier qu'une vigilance particulière sera observée pour accueillir le public sur le site, ainsi que dans le cadre des activités proposées, dans le respect des normes sanitaires et de sécurité en vigueur. Dans cette optique, des services de gardiennage et de médiation seront déployés tout au long de la période d'ouverture du site, débutant pour la première année le 1er juillet. La zone de baignade bénéficiera d'une surveillance assurée par des maîtres-nageurs sauveteurs pendant les heures d'ouverture, garantissant ainsi la sécurité des visiteurs.